

Image not found or type unknown



Litige avec le proprietaire

Par **laeti149**, le **01/12/2008** à **12:58**

voila j'ai reservé un appartement dans lequel je devais emmenager aux alentour du 20 aout 2008 et j'ai du donner un cheque de reservation de 150 euros.apres 3 mois de retard j'ai decidé d'annuler ma reservation a cause du retard mais le proprietaire ne veut pas me rendre mon cheque. que puis-je faire et est-il dans son droit? merci pour votre aide.